

1980 - ANNEE DU PATRIMOINE  
 INVENTAIRE DE FAUNE ET DE FLORE  
 ET CARTOGRAPHIE DES INSECTES

PAR J.C. LEFEUVRE

Je ne sais si l'on doit accuser l'enseignement de certaines carences ou s'il faut admettre que les Français présentent certains blocages dans leurs circuits neuroniques, mais force est de constater qu'ils ignorent souvent la loi. En fonction de ce constat, je ne perds jamais l'occasion de citer, quitte à me répéter, le 1er article de la loi du 10 juillet 1976 (trop important pour que les naturalistes se permettent de ne pas le connaître) : *"La protection des espaces naturels et des paysages, la préservation des espèces animales et végétales, le maintien des équilibres biologiques auxquels ils participent et la protection des ressources naturelles contre toutes les causes de dégradation qui les menacent, sont d'intérêt général."*

*Il est du devoir de chacun de veiller à la sauvegarde du patrimoine naturel dans lequel il vit ..."*

La notion du patrimoine, qui apparaît sans doute pour la première fois dans un texte législatif traitant de Protection de la Nature, sous entend le terme d'héritage, de transmission à nos descendants (quelle nature laisserons-nous à nos enfants !). Pour la première fois, on envisage que la collectivité puisse s'intéresser à autre chose que du bâti ou du non bâti, c'est-à-dire à un capital "Nature" comprenant des espèces animales et végétales.

Mais, comme tout Bien que l'on veut transmettre, il faut savoir l'évaluer. C'est sans doute en fonction de cela qu'on a été créés des commissions intitulées : "Comptabilité patrimoniale" et c'est peut-être pour faire participer les Français au recensement de leurs richesses naturelles et bâties que 1980 est devenue

l'année du Patrimoine. Malheureusement, sans que les naturalistes sachent pourquoi, le terme naturel a été oublié et cette nouvelle année ne sera celle que du patrimoine bâti ...

Il n'est nullement question de contester que l'on puisse s'intéresser à ce type de patrimoine. Nous sommes trop conscients qu'il était temps que l'on s'aperçoive, enfin, de ce que devrait représenter pour un peuple les bâtiments qui rappellent les techniques anciennes, les habitations même les plus humbles qui témoignent de notre histoire ; grand temps que l'on empêche, comme je l'ai dit récemment, nos châteaux de s'envoler vers d'autres cieux (où on les apprécie et où on sait les entretenir), que l'on arrête le démantèlement de nos fermes de granit, de grès, de schistes, de meulière, de calcaire, même si cela ne fait pas plaisir aux brocanteurs. Répertorier, décrire toutes ces maisons qui, entretenues, restaurées, rénovées, auraient pu enrayer en partie le mitage de nos campagnes, permettra de dresser un bilan, un inventaire qui, par la suite, pourra aisément fournir des précisions sur l'état "sanitaire" de ce patrimoine. Ce qui est intéressant, c'est que, s'agissant de biens immobiliers, on peut les situer dans l'espace, les décrire sur le plan architectural, les estimer, évaluer la perte que représente leur disparition, situer la vitesse à laquelle ce capital s'amenuise ; on peut, en quelque sorte, quantifier sa "dégradation".

1980 sera l'année du patrimoine bâti ... tant mieux, mais il ne fait aucun doute qu'une opération de ce genre est encore plus urgente pour le patrimoine naturel. Si une désaffection temporaire a entraîné ces dernières années une hémorragie importante de notre capital bâti ancien, que dire de nos milieux naturels, de notre faune, de notre flore. Les pertes qu'ils ont subies au cours des 30 dernières années ne peuvent guère être comparées qu'à l'époque des grands défrichements ... mais ceux-ci se sont poursuivis sur plus de cinq siècles ! Il est certain que la profonde transformation qui affecte en particulier le territoire agricole, notre campagne, sera aux yeux de l'histoire de notre pays un élément marquant. En l'espace de quelques années, des zones autrefois cultivées sont devenues zones d'inculture. A l'inverse, des secteurs où l'emprise humaine se traduisait par un équilibre agro-sylvopastoral, intensifient leur rendement en passant d'un système polyculture-polyélevage à une céréaliculture intensive,

souvent monoculturelle (cf. le Maïs) et à des élevages hors sol caractérisés par un nombre de têtes de bétail qui n'a plus rien à voir avec les productions végétales des exploitations.

ABANDON (on estime que plus de 40 % du territoire seront caractérisés par moins de 25 habitants au km<sup>2</sup> en l'an 2000 si les tendances actuelles se réalisent ; la surface agricole utile (S.A.U.) diminue par retour à la friche de 2000 ha/an dans l'Ariège et de 5000 ha dans les Alpes du Sud).

URBANISATION (100.000 ha de terre agricole sont "bitumées" par an).

INTENSIFICATION (marquée par une utilisation massive d'engrais minéraux, de produits phytosanitaires parfois utilisés sans discernement ; mais aussi par une production de matière organique sans commune mesure avec ce que les macro et micro-organismes de nos terres et de nos rivières avaient à minéraliser) tels sont les éléments d'un constat qui conduit à s'interroger sur le devenir d'une flore et d'une faune sauvage dont on dit qu'elle est gravement menacée dans tous les pays dits industrialisés (... mais qui semblent disparaître hélas rapidement des pays en voie de développement).

Si chaque français est capable de participer activement à la gestion de notre patrimoine bâti (car il est aisé d'aider au recensement où même de signaler la disparition d'un bâtiment situé dans notre environnement immédiat ; il est même possible rétrospectivement, en faisant appel à notre mémoire, de retrouver les moments d'abandon, d'apprécier ou de quantifier les disparitions successives en fonction du temps) combien sont capables d'évaluer les modifications du paysage intervenues depuis 30 ans, de décrire avec exactitude les milieux naturels disparus et surtout d'apprécier la disparition ou la raréfaction d'espèces végétales et animales.

La communauté des naturalistes professionnels amateurs, fraction minime de la population française, se doit d'être consciente qu'elle seule détient de telles informations, qu'elle seule, si elle est consciente de la fragilité des souvenirs... et des collections, est capable de rassembler périodiquement toutes ces informations,

de les stocker dans une banque de données, de les utiliser pour protéger, pour conserver les espèces, les habitats, les biotopes, les écosystèmes plus ou moins artificialisés qui nous entourent, font partie de notre vie.

A une époque où l'on parle de qualité de la vie, il faut savoir que dans ce monde de chiffres où nous vivons, on convaincra plus efficacement en quantifiant qu'en informant objectivement sur le rôle de tels ou tels écosystèmes. L'évaluation chiffrée de l'état de dégradation de nos rivières à l'échelon national par l'intermédiaire de l'utilisation des indices biotiques, aussi contestables soient-ils, a plus fait pour promouvoir une politique de réhabilitation des rivières polluées que toutes les études scientifiques sérieuses mais ponctuelles entreprises çà et là.

L'étude de la S.E.P.N.B. sur les zones humides de Bretagne montrant qu'en 50 ans, 75 % de la surface de ces biotopes ont disparu, fera plus pour conserver les 25 % restant que les tonnes d'articles publiés sur l'intérêt des zones humides, ou que l'année européenne sur les zones humides (1976) dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle n'aura pas soulevé un enthousiasme délirant.

Il ne faut plus dire "de mon temps il suffisait de placer 5 pots pièges dans un champ de pommes de terre pour recueillir une dizaine de Carabus auratus alors que cela fait trois ans ou dix ans que je n'en ai pas vus". Il faut que de telles informations soient publiées, répertoriées, engrangées. L'informatique nous permet maintenant de le faire d'une manière rationnelle. C'est la mémorisation exacte de notre présent, passé de demain que nous pouvons léguer aux générations futures. Tirant partie d'informations fiables, elles pourront situer l'état de santé de notre planète. Averties par la disparition des espèces animales et végétales, elles pourront situer l'étendue des dégâts, alerter l'opinion. Par ce biais, on peut espérer faire prendre conscience périodiquement à la collectivité que les humains, tributaires du bon fonctionnement de la Biosphère ne peuvent accepter de voir la liste des espèces disparues s'allonger un peu plus chaque année car à terme, cela voudrait dire que nous acceptons l'idée d'un génocide. Mais pour qu'une telle idée puisse voir le jour, pour que chacun des Entomologistes de l'O.P.I.E. puisse apporter sa pierre à l'édifice, il faut d'abord mesurer l'étendue de nos connaissances ... et de notre ignorance.

C'est dans ce but qu'a été lancée l'opération Inventaire des catalogues et Inventaires de Faune et de Flore sur l'ensemble de la France (travail de J. LE DUCHAT D'AUBIGNY). Il permet de situer rapidement pour un groupe systématique donné :

- l'évolution du nombre de publications au cours du temps, ce qui traduit la présence actuelle ou passée de quelques ou de nombreux spécialistes ou malheureusement, dans certains cas, leur absence (*Fig. 1*)
- l'importance des prospections par région. Certains départements ou même régions n'apparaissant que comme très peu ou pas prospectés. (*Fig. 2*)

Pour que toutes les informations anciennes puissent être utilisées, il est nécessaire qu'elles fassent l'objet d'une révision qui permettra de vérifier la validité des déterminations (combien d'espèces animales se sont trouvées démantelées !) l'existence ou non des stations qui ont permis la constitution des catalogues (un catalogue des Hémiptères de Haute-Normandie, par exemple, a été constitué à partir de captures effectuées au siècle dernier dans l'actuelle banlieue et les zones industrielles de Rouen !).

Ce n'est qu'au prix de toutes ces vérifications que des données anciennes pourront être utilisées dans une banque de données actuelles. Celle-ci doit s'enrichir en permanence de données recueillies d'une manière normalisée (*Fig. 3*). C'est pour cela qu'un important travail de standardisation des cartographies d'espèces a été effectué par Madame CARTANISON. C'est pour cela, aussi, que des inventaires ont été lancés à l'échelon français pour actualiser nos connaissances et présenter une cartographie objective de la répartition des espèces. De tels inventaires nécessitent la mobilisation de tous, amateurs et professionnels. C'est ce qui s'est passé pour l'Atlas des Oiseaux nicheurs de France sous la responsabilité du regretté YETMANN, c'est ce qui est entrepris actuellement pour les Batraciens, les Reptiles et les Mammifères et va démarrer pour les Poissons.

En ce qui concerne les Insectes, la tâche est immense, c'est ce que démontre la note de J. D'AGUILAR et par la suite celle de H. CHEVIN qui ne fournit pas une cartographie de répartition des espèces de Tenthrèdes du genre Athalia, mais situe

Nombre de  
travaux

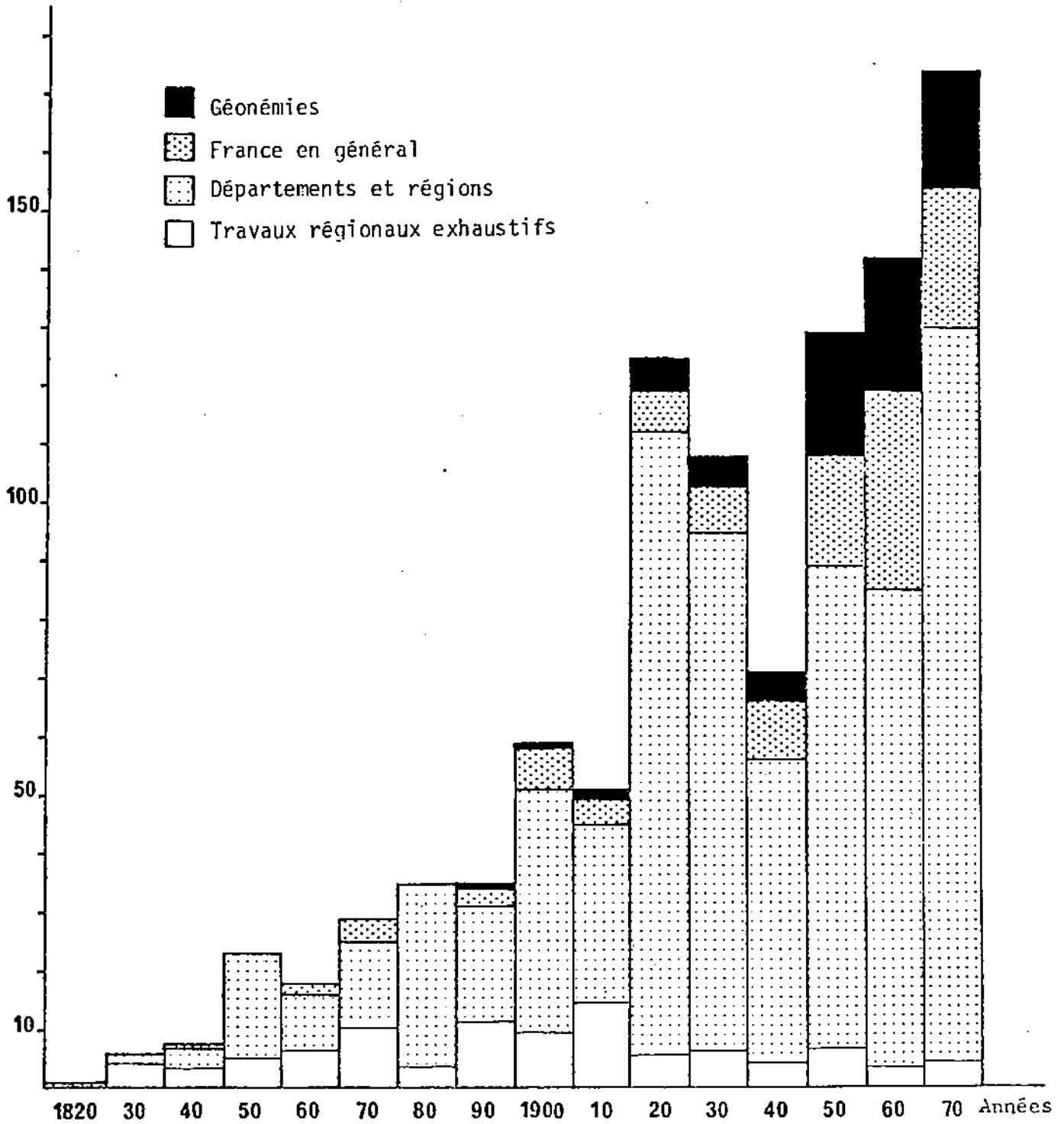


Figure 1 : Répartition des publications concernant les Lépidoptères,  
en fonction des années  
(d'après J. LE DUCHAT D'AUDIGNY, 1979)

l'état actuel de nos connaissances sur la distribution de ces espèces en fonction de données obtenues d'une manière non standardisée en quelques régions du territoire français. Les cartes qui nous sont fournies, véritables documents de travail, doivent être considérées comme des états d'avancement de travaux. Elles montrent qu'un inventaire rationnel doit être systématique sur le plan territorial, qu'il doit être préparé en fonction de ce que l'on connaît sur la biologie des espèces (il est important, et la note le montre bien, de s'apercevoir avant toute prospection que certaines espèces sont strictement inféodées à certaines plantes ou à certains biotopes si restreints soient-ils). Il faut se mettre d'accord sur les modes de capture. Que pourrait-on tirer d'un inventaire de Carabiques effectué systématiquement par les uns sous la mousse des troncs d'arbre, en hiver, en forêt, par d'autres en utilisant le prélèvement manuel dans tous les biotopes pendant le printemps et par d'autres encore grâce à l'emploi du piège Barber pendant toute l'année. Là encore, il faut connaître les limites du piégeage. On sait, par exemple, qu'un piégeage lumineux, même pratiqué toute l'année, ne peut fournir une liste exhaustive des espèces de Noctuelles car toutes ne se laissent pas capturer par ce genre de piège !

Mais quoi de plus intéressant pour former et informer que de bâtir tous ensemble des plans de prospection systématique, de préparer des inventaires fiables ... pour tout le territoire français en obtenant par l'intermédiaire d'un répertoire standard des points de capture, des sorties cartographiques de plus en plus fiables.

En effet, s'il est intéressant de dresser les inventaires de Faune et de Flore des parcs nationaux et des parcs régionaux (et dans le cas des premiers, l'implantation d'un parc destiné essentiellement à préserver la faune et la flore aurait peut-être dû être liée à de tels inventaires !) il est non moins essentiel que l'on ne focalise pas tout sur ce qu'administrativement on désigne sous le nom de "territoires d'exceptions".

On ne peut imaginer une France des Naturalistes à base de réserves et de parcs nationaux, où l'on protégerait la Faune et la Flore et une France des autres où tout serait permis et dont on ne pourrait situer l'état de dégradation (dont on

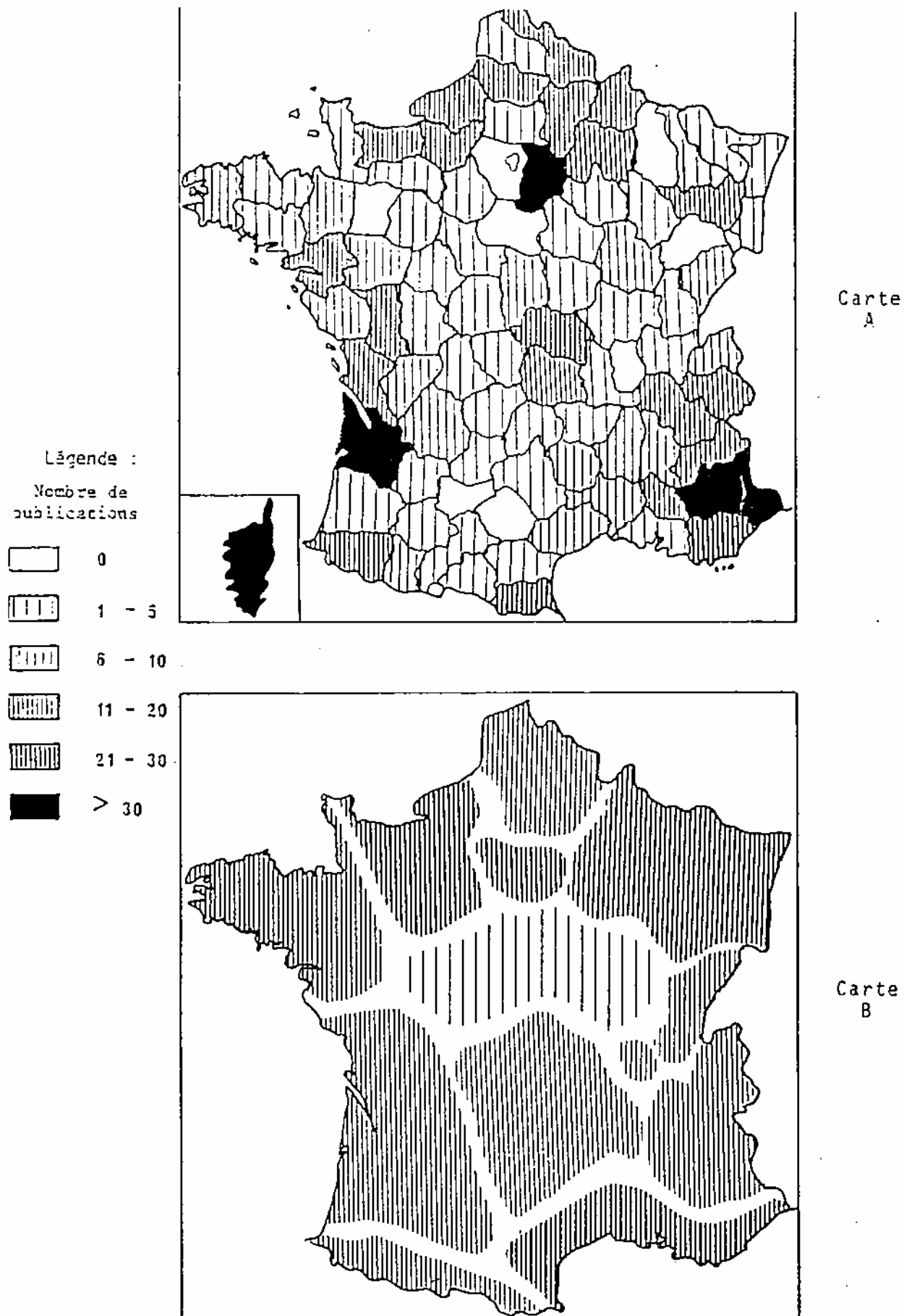


Figure 2 : Richesse de l'information faunistique par département et par région : Lépidoptères.

Le nombre de publications est compté séparément pour les départements (A) et pour les régions (B). Il faut donc superposer les deux cartes pour avoir une image globale de ce nombre

(d'après J. LE CUCHAT D'AUBIGNY, 1979)



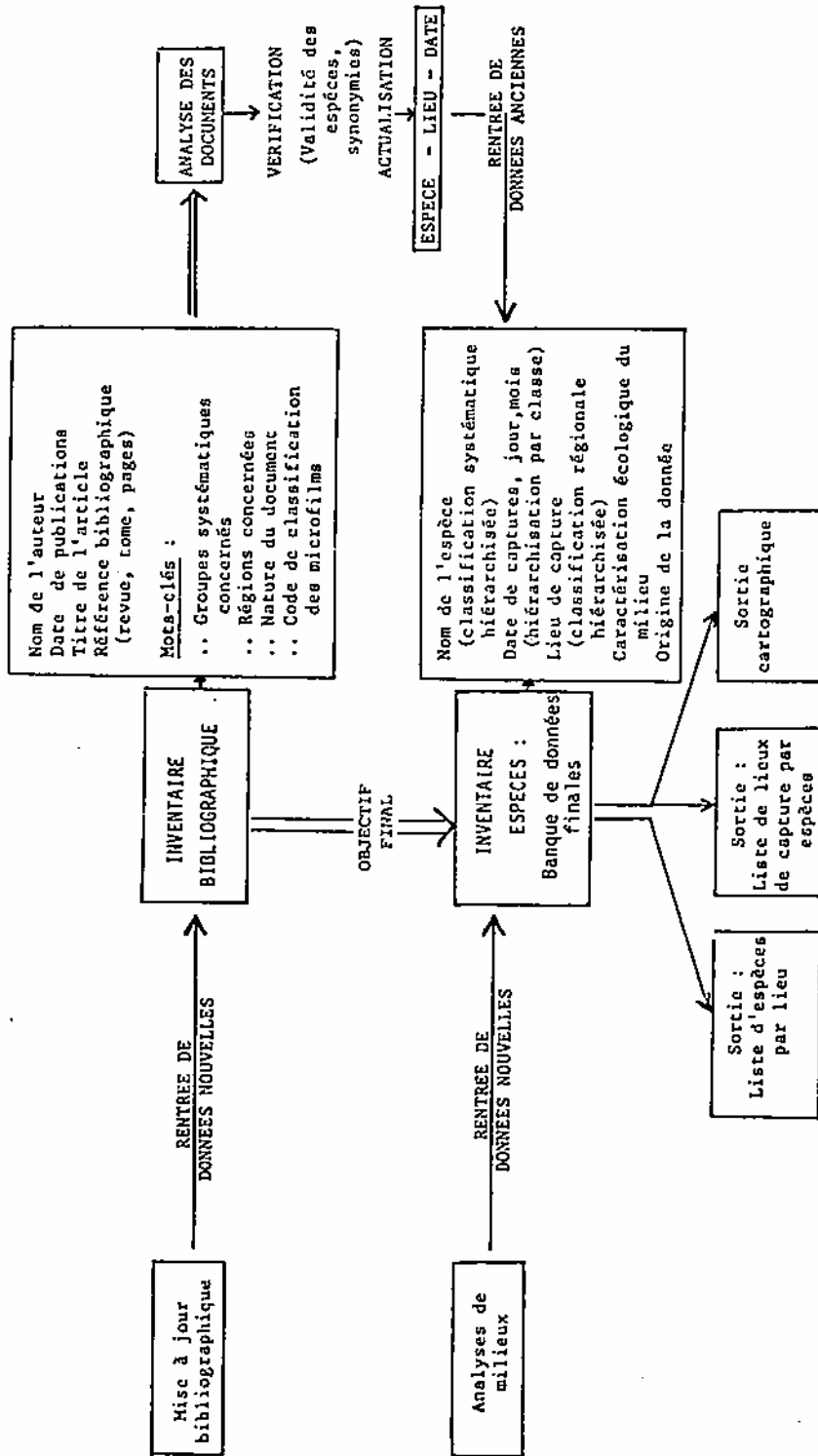


Fig.3

Comment pourrait on constituer une banque de données, gérée et utilisée par ceux qui la constituent.